

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 21 Avril 2009

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Mardi 21 Avril 2009 à 18h30 sous la présidence de Monsieur BLANC Thierry, Maire
Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE CHORON DUPUIS –RABION PEIFFER
LICOIS BATTAGLIA GROUBACH ROBIN CADIOU
Absente : Mme RULLIER

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du Conseil municipal , la séance est ouverte

Informations diverses

Monsieur le Maire donne aux conseillers municipaux les informations suivantes

- Un rallye de voitures anciennes traversera la commune le 17 Mai prochain et avant cela le 25 Avril un cyclo club a retenu Cabara dans son itinéraire.
- La cérémonie de la commémoration de l'armistice du 8 Mai 1945 aura lieu le vendredi 8 Mai 2009 à partir de 11h30. Une invitation est distribuée à chaque conseiller et une parution aura lieu sur le journal Sud Ouest pour inviter la population.

Carrefour

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme, une réserve a été faite pour l'acquisition d'une bande de terrain cadastré AB188 afin de pouvoir élargir le virage à l'angle de la rue Villevieux et de la rue de l'Eglise. La propriétaire, Mme Jeanne, vend actuellement ce terrain. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition de cette bande de terrain qui fera l'objet d'un bornage par le géomètre.à un prix établi entre 15 et 20 € le m2.

Plan Local d'Urbanisme

Le commissaire enquêteur a transmis le rapport de l'enquête publique du PLU, rapport qui a été expédié à toutes les personnes publiques associées. Chacun est invité à en prendre connaissance. Le Conseil Municipal réexaminera la question après les modifications demandées qui seront à appliquer ou non.

Circuits de randonnées

La commune a donné son accord pour l'étude d'itinéraires de randonnées dans le canton de Branne sous la maîtrise d'ouvrage du SI Pays de Branne E2M et s'est engagée à assurer la gestion et l'entretien du futur plan de randonnées.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au plan de randonnées qui lui est présenté
Approuve la convention de gestion à conclure entre le Département de la Gironde et la commune et autorise Monsieur le Maire à la signer

Approuve la liste des chemins ruraux inscrits au plan de randonnée et annexée à la présente délibération

Approuve l'affectation donnée par le plan départemental de randonnée aux emprises publiques et privées de la commune et demande à Monsieur le Maire de prendre les mesures nécessaires à son respect

Panneau d'information touristique

Une convention de mise à disposition du panneau d'information touristique réglant les modalités de cette mise à disposition par la communauté de commune du Brannais, les modalités de mise en service et d'entretien du matériel et de l'aire par la commune doit être signée entre les deux parties. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention.

Programme de revêtement des routes départementales

Dans le programme de l'année 2009 le revêtement du CD 18 E vient d'être effectué.

Rapport annuel qualité et prix des eaux

Le syndicat des Eaux de Rauzan a transmis le rapport annuel sur la qualité et le prix de l'eau pour l'année 2008, rapport qui est à la disposition de chacun

Site patrimonial

Le site « visites en Aquitaine » met en ligne gratuitement des éléments culturels de la région Aquitaine(descriptifs, photographies, localisation). Pour la commune après un bref historique de la commune, le château de Blagnac, la croix du cimetière, la croix de mission et l'Eglise Notre Dame y apparaissent. Mr Peiffer est chargé de donner l'avis de la commune sur ces éléments, d'y ajouter notamment l'histoire du roy de goth et de la butte de Charlemagne.

Subventions

Le Conseil Municipal fixe le montant des subventions allouées aux associations suivantes

Tennis 160€

ASN Judo 100€

Comité municipal des fêtes 2000€

Coopérative scolaire 520€

FNACA 50€

Jeunesse sportive Branne 150€

Harmony 150€

Que du bonheur 300€

Amicale des chasseurs 410€

USB 250€

Ass Maires du canton 30€

Une coupe est offerte par la commune pour le tournoi de tennis de table de Branne

CNAS

Monsieur le Maire informe le conseil sur le droit à l'action sociale pour tous les agents territoriaux en faisant des prestations d'action sociale une dépense obligatoire.
Le Conseil municipal prend note et budgétisera cette dépense sur le budget 2010.

DEVIS

Deux propositions sont étudiées pour la réfection des routes : route de l'Eglise, rue Villevieux, route de la borie, route de Baillard.

Etrpr pour un montant de 64 235€ TTC

Eurovia pour 34 558€ TTC

Le choix du Conseil se porte sur l'entreprise Eurovia et sera définitif après une visite du Maire et de Mr Groubach sur des routes réalisées par cette entreprise.

Mr Gresta, chargé de l'entretien des cloches de l'Eglise a transmis un devis pour le remplacement du moteur de volée de la grosse cloche, moteur d'origine qui devient impossible à réparer . Ces travaux qui s'élèvent à 1 363€TTC sont acceptés par les conseillers.

Le Conseil municipal décide de passer la commande du logiciel de gestion du cimetière à la société AGEDI qui a déjà fourni et fait le suivi du logiciel cadastre.Mr Dupuis Rabion a bien avancé les recherches concernant les inhumations dans chaque concession du cimetière.

Un devis pour la fourniture et la pose d'un colombarium de 2 cases sera demandé à la SARL Alliance

Des devis pour les missions de contrôle technique, d'accessibilité aux handicapés et sécurité du chantier extension de l'école sont en attente . Il est nécessaire de retenir une entreprise pour le permis de construire.

SAFER

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la SAFER qui assure une mission de surveillance du marché foncier selon une fréquence qui ne peut dépasser une semaine.

Le coût est fixé à 25€/an pour 30 notifications, à 20€ par notification supplémentaire ,de 31 à 60 et à 10€ par notification au-delà de 60 par an.

Elections européennes

Le conseil municipal assumera des tours de garde de 2h30 pour le scrutin ouvert de 8h à 18h.